

LA STRATÉGIE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE (TEPos) DU SUD ARDÈCHE

Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes
Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie

Notre territoire s'engage pour la transition énergétique, écologique et sociale



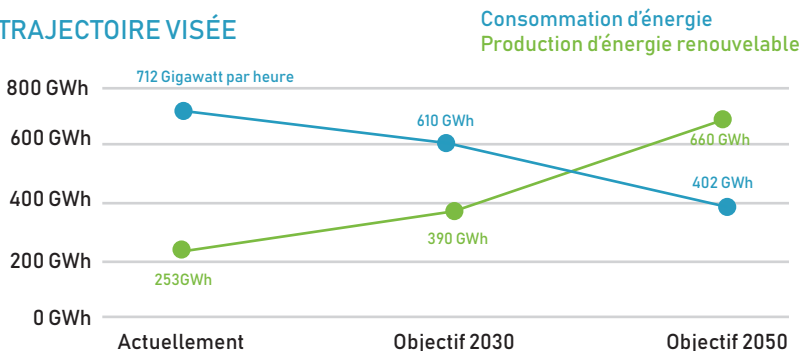
En 2019, la Communauté de communes se lance un nouveau défi qui consiste à devenir **Territoire à Énergie Positive (TEPos)**, autrement dit un territoire qui s'engage à réduire au maximum ses besoins en énergie, par la sobriété et l'efficacité énergétique. Les besoins en énergie sont alors couverts par les énergies renouvelables locales.

C'est un projet de développement durable qui nous impacte tous : **citoyens, entreprises, associations, institutions** ... Ensemble, nous pourrons mener des actions concrètes et indispensables pour réduire notre consommation énergétique et produire plus durablement l'énergie dont nous avons besoin. Cette démarche concerne tous les domaines de la vie quotidienne : transport, habitat, économie, alimentation, infrastructures

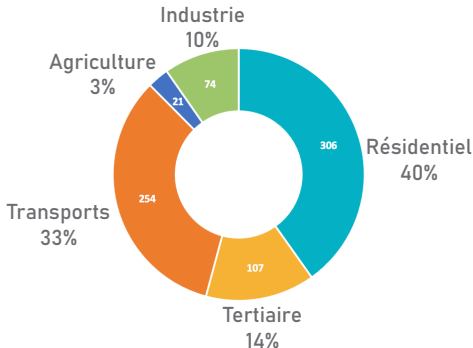
Objectifs nationaux :

- Baisse de 50% de la consommation d'énergie finale consommée en 2050 par rapport à 2012, 20% en 2030
- Réduction d'ici 2030 de 40% de la consommation d'énergie fossile consommée par rapport à 2012, 33% d'énergie produite de sources renouvelables en 2030
- Zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) en 2050

TRAJECTOIRE VISÉE



État des lieux de la consommation d'énergie en Sud Ardèche

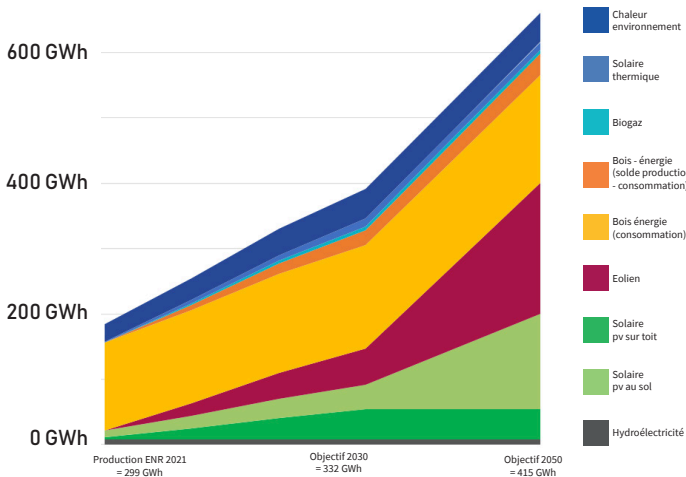


Répartition des consommations énergétiques du territoire par secteur (pour un total de 763 GWh consommé en 2016)

La consommation actuelle d'énergie du territoire est de **763 GWh tonnes**

Objectif : -47%
de consommation
d'énergie d'ici à 2050

Objectif intermédiaire :
-20% en 2030
par rapport à 2016



Scénario de production d'énergies renouvelables du territoire (en GWh)

OBJECTIFS VISÉS

- La consommation du secteur **résidentiel**, premier poste de consommation, diminuera de **19% en 2030** : rénovation performante des maisons individuelles et des appartements, action de sensibilisation, etc.
- La consommation du secteur des **transports**, second poste de consommation, diminuera de **23% en 2030** : moins de déplacements en voiture individuelle pour les trajets courts et longs, véhicules plus performants, etc.
- La consommation du secteur **tertiaire**, troisième poste de consommation, diminuera de **18% en 2030** : rénovations performantes des lits marchands et des bâtiments tertiaires publics et privés.

LES ÉNERGIES RENEUVABLES

La production actuelle d'énergie du territoire est de : **183 GWh tonnes**, et correspond principalement à la production de **bois énergie**.

La production d'énergie renouvelable locale sera développée en priorité via :

- Le **solaire photovoltaïque** (maisons et bâtiments),
- La production de **bois énergie**,
- L'**éolien**,
- Le remplacement des anciens systèmes de chauffage individuels pour des poêles performants,
- Le **solaire thermique** (eau chaude sanitaire et/ou chauffage).

Objectif :
multiplier par plus de 2 la production d'énergie renouvelable à horizon 2050

Notre territoire en mouvement

LA STRATÉGIE SE DÉCLINE EN UN PLAN D' ACTIONS
SUR 8 GRANDS AXES ET 28 FICHES ACTIONS :

- 12 fiches complètes, opérationnelles à court terme
- 16 fiches simplifiées, à initier à moyen terme

- ▶ les actions complètes
- ▶ les actions simplifiées

AXE 1 : Économie d'énergie dans les bâtiments et les services



- ▶ Rénover un bâtiment public par commune d'ici à 2030
- ▶ Développer l'auto-rénovation : brico-bus, groupement d'achats et expérimentation habitat léger
- ▶ Diffuser et sensibiliser aux bonnes pratiques pour tous publics, en lien avec le SPPEH (Service Public de la Performance énergétique de l'Habitat)
- ▶ Mettre en place un programme commun d'extinction d'éclairage la nuit aux trois intercommunalités
- ▶ Mobiliser les professionnels pour réaliser des rénovations performantes
- ▶ Renouveler ou mobiliser les outils de l'Anah
- ▶ Recruter un conseiller en énergie partagée pour accompagner les économies d'énergie dans les communes
- ▶ Faire un plan de mobilisation : communication et mobilisation des citoyens
- ▶ Optimiser les collectes et valoriser les fermentescibles

AXE 2 : Transport



- ▶ Développer les modes de transports actifs : vélo, marche à pied
- ▶ Réduire l'usage de la voiture individuelle
- ▶ Développer les circuits-courts et commerces de proximité

AXE 3 : Énergies renouvelables (ENR)



- ▶ Espace conseil : j'installe des énergies renouvelables chez moi !
- ▶ Massifier le développement du solaire en toitures et en ombrières
- ▶ Structurer l'investissement local pour des projets ENR publics et citoyens
- ▶ Encadrer le développement des grands projets ENR Charte sur les parcs photovoltaïques et éoliens)
- ▶ Développer le solaire au sol
- ▶ Impliquer les collectivités locales dans le futur renouvellement des concessions des barrages

AXE 4 : Énergie biomasse et matériaux biosourcés



- ▶ Développer le chauffage au bois domestique de qualité et faciliter un approvisionnement local en bois
- ▶ Développer les chaufferies bois et réseaux de chaleur
- ▶ Développer une filière d'isolants à base de copeaux de bois
- ▶ Mettre en place une gouvernance opérationnelle de la filière bois

AXE 5 : Planification



- ▶ Traduire les enjeux de la démarche TEPOS dans les documents de planification (PLUI, PLH, SCOT)
- ▶ Mettre en place un PAEN (périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains)



AXE 6 : Gouvernance et mobilisation des acteurs

- ▶ Gouvernance de la stratégie : animer et suivre le dispositif
- ▶ Mobiliser des ressources financières et du personnel
- ▶ Accompagner les agriculteurs dans la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables
- ▶ Développer des bonnes pratiques dans les campings et l'hôtellerie (solaire thermique, isolation)

Vous avez un projet ou souhaitez être informé et participer à nos actions ?
Contactez Virginie Delannoy
par mail : tepos@sudardechetransitions.fr

Mars 2022

